



**Action :**

Assurer une reprise de l'activité de l'EPLE auprès des usagers en garantissant les mesures de sécurité sanitaire et en tenant compte des contraintes matériels et de personnel

**Sujet traité :**

**Préambule** sur les règles mises en place dans le cadre de la réouverture de l'EPLE au public à partir de la rentrée 2020

**Lien avec Axe académique :**

- Assurer la sécurité des personnes
- Respect strict du protocole sanitaire élaboré par le Ministère de l'éducation Nationale en Juillet 2020
- Permettre un fonctionnement pour l'ensemble des élèves en présentiel

Contraintes	Sujet	Période	Acteurs /pôle	contact
<p>Protocole sanitaire</p> <p>Date d'ouverture de l' EPLE</p> <p>Conditions matériels</p>	<p>Ce protocole de règle de fonctionnement a été élaboré dans le respect strict des préconisations du Ministère de l'éducation Nationale permettant la mise en place de la rentrée dans des conditions optimales.</p> <p>Les règles ont été construite en tenant compte des bâtiments et des installations sanitaires de l'EPLE, du nombre d'adultes mobilisables sur l'ensemble des services notamment technique et d'encadrement des élèves.</p> <p>Les priorités fixées correspondent aux demandes et préconisations de l'institution diffusée en Août 2020 (Modalités pratiques de la rentrée)</p>	<p>Sur l'ensemble de la fin de l'année scolaire ou nouvel ordre selon la situation sanitaire</p>	<p>Chef d'établissement</p> <p>Equipe de Direction</p> <p>Equipe Administrative</p> <p>Equipe TOS</p> <p>Equipes enseignantes et éducatives</p>	<p>Chef d'établissement</p> <p>DSDEN</p> <p>Rectorat</p>



Action :

Mesures de sécurité sanitaire

Public élèves accueillis

**Sujet traité :**

Règles mises en place dans le cadre du fonctionnement de l'EPL, ERP assurant un accueil de public sur l'année scolaire

**Lien avec Axe académique :**

- Respect strict du protocole sanitaire élaboré par le Ministère de l'éducation Nationale en Juillet 2020
- Permettre le rattachage scolaire des élèves en lien avec les priorités arrêtées par le Ministère de l'éducation Nationale

Contraintes	Sujet	Période	Acteurs /pôle	contact
<p>Protocole sanitaire</p> <p>Conditions matériels</p>	<p>Principes généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le maintien de la distanciation physique dès l'arrivée au sein de l'EPL</li> <li>➤ L'application des gestes barrières du public accueilli</li> <li>➤ Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels une fois par jour</li> <li>➤ Aération des locaux 10 à 15 minutes trois fois par jour ( récréations, pauses méridienne et le soir)</li> <li>➤ La formation, l'information du public et des personnels et la communication</li> </ul> <p>Règle : En cas de non-respect strict de ces règles sanitaires et organisationnelles pourra amener le Chef d'établissement à prendre des mesures disciplinaires ou d'éloignement de l'élève et mettre fin au dispositif de présentiel (vote CA du 25 Mai 2020)</p>	<p>Sur l'ensemble de la fin de l'année scolaire</p>	<p>Chef d'établissement</p> <p>Equipe de Direction</p> <p>Equipe Administrative</p> <p>Equipe TOS</p> <p>Equipes enseignantes et éducatives</p> <p>Parents d'élèves</p>	<p>Chef d'établissement</p> <p>DSDEN</p>

Lycée G.SAND  
0951788C  
Avenue du Lycée  
95330 DOMONT



: 01 39 35 02 13 Fax : 01 39 35 13 97

## FICHE Organisation : Fiche consignes accueil du public - COVID 19



Action :

Public élèves et personnel accueillis en présentiel pour l'ensemble de l'établissement

Sujet traité :

Règles : Présence physique au sein de l' EPLE pour séances pédagogiques de confortation des acquis et compétences

Lien avec Axe académique :

- Respect strict du protocole sanitaire élaboré par le Ministère de l'éducation Nationale
- Permettre le rattachage scolaire des élèves en lien avec les priorités arrêtées par le Ministère de l'éducation Nationale
- Principes permettant un présentiel global

Contraintes	Sujet	Période	Acteurs /pôle	contact
Directives du Ministère de l'EN Conditions sanitaires Respect des consignes	<p>Principes généraux :</p> <p>Les élèves devront :</p> <p>Se laver les mains régulièrement et appliquer des gestes d'hygiène rigoureux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A l'arrivée au sein de l'EPLÉ, appliquer du gel hydro alcoolique proposé par le personnel AED</li> <li>➤ Avant et après être allé aux sanitaires, nettoyage des mains au savon et au gel hydro alcoolique</li> </ul> <p>Après s'être mouché, avoir toussé ou éternué : se désinfecter les mains</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Lors du passage à la demi-pension, lavage des mains préalable et désinfection des mains avec gel (bornes spécifiques)</b></li> <li>➤ <b>La zone d'attente pour accéder à la DP a été modifiée pour limiter les flux et brassage d'élèves</b></li> <li>➤ Le soir avant de quitter l' EPLE , obligation de se désinfecter les mains avec du gel hydro alcoolique</li> </ul>	Sur l'ensemble de la fin de l'année scolaire	Equipe TOS Equipes enseignantes et éducatives Equipe AED CPE	Chef d'établissement CPE Equipe Administrative

FICHE Règles : Fiche consignes accueil ERP - COVID 19



Action :

Public accueillis en présentiel

Sujet traité :

Règles : Présence physique au sein de l' EPLE  
pour séances pédagogiques

Lien avec Axe académique :

- Respect strict du protocole sanitaire élaboré par le Ministère de l'éducation Nationale
- Principes permettant le présentiel

Contraintes	Sujet	Période	Acteurs /pôle	contact
<p>Directives du Ministère de l'EN</p> <p>Conditions sanitaires</p> <p>Respect des consignes</p>	<p>Principes généraux :</p> <p>Les personnes accueillis devront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Porter un masque par tous temps dans et en dehors des locaux pour l'ensemble de la surface de l'EPL</b></li> <li>➤ Masque « grand public » fourni par les familles pour les élèves</li> <li>➤ Masque « grand public » en dotation pour les personnels</li> </ul> <p>Si la distanciation d'un mètre ne peut pas être maintenue, le port du masque reste obligatoire.</p> <p>Un masque spécifique sera fourni par l'Institution pour les personnes ayant un risque particulier ( modalité communiquée par le Rectorat)</p>	<p>Sur l'ensemble de la fin de l'année scolaire soit jusqu'au 4 Juillet</p> <p>Pour assurer le présentiel :</p>	<p>Equipe TOS</p> <p>Equipes enseignantes et éducatives</p> <p>Equipe AED</p> <p>CPE</p>	<p>Chef d'établissement</p> <p>CPE</p> <p>Equipe Administrative</p>

Lycée G.SAND  
0951788C  
Avenue du Lycée  
95330 DOMONT



: 01 39 35 02 13 Fax : 01 39 35 13 97

## Synthèse organisationnelles EPLE - COVID 19 Règles de fonctionnement



Selon l'évolution de la situation et des contraintes techniques et de personnels

Utilisation de l'EPLE décontaminé une fois par jour par l'équipe technique  
Respect de la distanciation sociale si possible

Utilisation de l'ensemble des matériels

Un mètre de distance entre les personnes si cela reste possible en fonction des contraintes de locaux

Port du masque

Obligatoire pour tous sur l'ensemble des espaces de l'EPLE et sur le parvis jusqu'à 200 mètres  
Masque « grand public »

Obligations familles

Fourniture du masque pour l'élève  
Obligation de surveillance de la température avant arrivée au Lycée (inférieur à 38°)

Nettoyage des mains à plusieurs moments de la journée dès l'arrivée au sein du Lycée

Dans les espaces extérieurs la distanciation peut ne pas s'appliquer  
Organisation spécifique de la DP

Information EPLE rapide dans le cas d'un test positif COVID

Médecin référent EN pourra affiner les conditions de port du masque pour les élèves présentant des pathologie

Limiter le Flux de DP en lien avec les conditions sanitaires

Modification de la zone d'attente pour accéder à la DP pour les élèves (accès uniquement par la cours sur zone délimitée)